



HAL
open science

“ Gouverner les marges. Apports d’une sociologie des Outre-mer ”, Dossier présenté en vue de l’obtention d’une Habilitation à diriger des recherches Université Paris 8 (CNU section 19: sociologie, démographie).

Nicolas Roinsard, Nicolas Par

► **To cite this version:**

Nicolas Roinsard, Nicolas Par. “ Gouverner les marges. Apports d’une sociologie des Outre-mer ”, Dossier présenté en vue de l’obtention d’une Habilitation à diriger des recherches Université Paris 8 (CNU section 19: sociologie, démographie).. Sciences de l’Homme et Société. Université Paris 8 - Saint-Denis, 2022. tel-03651841

HAL Id: tel-03651841

<https://uca.hal.science/tel-03651841v1>

Submitted on 26 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dossier présenté en vue de l'obtention d'une Habilitation à diriger des recherches
Université Paris 8 (CNU section 19 : sociologie, démographie)

« *Gouverner les marges. Apports d'une sociologie des Outre-mer* »

Par Nicolas Roinsard, Université Clermont Auvergne, LESCORES
Garant : Nicolas Duvoux, Professeur de sociologie à l'Université Paris 8

Soutenue le 11 janvier 2022 à Pouchet CNRS, 59-61 rue Pouchet, 75017 Paris.

Jury :

- Sophie Blanchy, Directrice de recherche émérite en ethnologie, CNRS (rapporteuse) ;
- Marie Cartier, Professeure de sociologie, Université de Nantes ;
- Nicolas Duvoux, Professeur de sociologie, Université Paris 8 (garant) ;
- Arlette Gautier, Professeure de sociologie émérite, Université de Brest (rapporteuse) ;
- Christian Papinot, Professeur de sociologie, Université de Poitiers (président) ;
- Emmanuelle Sibeud, Professeure d'histoire contemporaine, Université Paris 8.

Ce dossier de candidature à l'Habilitation à Diriger des Recherches se compose de trois volumes. Le premier est un mémoire de synthèse qui restitue mes activités de recherche et d'enseignement, accompagné d'une liste de mes publications et d'un curriculum vitae. Le second est un mémoire original qui rend compte des travaux que j'ai réalisés ces huit dernières années au sujet des effets sociaux de la départementalisation de Mayotte. Le troisième regroupe une sélection d'articles (18) publiés depuis 2006.

Vol. I – De la question sociale à la question postcoloniale. Une sociologie des marges (95 p.)

La présentation de mon itinéraire de recherche se structure autour de deux grandes questions sociologiques : la question postcoloniale et la question sociale. La première s'appuie sur les recherches que j'ai successivement réalisées à La Réunion et à Mayotte. Mes travaux s'inscrivent dans une sociologie politique et historique visant à objectiver les formes de gouvernementalité du centre vis-à-vis des marges ultramarines d'une part, et les effets de cette gouvernance sur la matérialité sociale de ces sociétés d'autre part. Une attention plus particulière est portée à la dynamique de (re)production et de régulation de la pauvreté et des inégalités. Inscrits dans une perspective comparative, mes travaux montrent combien la question sociale dans les départements d'Outre-mer (DOM) ne peut être analysée indépendamment de la question postcoloniale et des liens ainsi objectivés entre gouvernementalité et matérialité sociale. Toute une partie de mon travail, que je restitue en partie dans le mémoire original, vise précisément à définir et à objectiver la nature singulière du fait postcolonial dans les Outre-mer.

Croisant les apports de la sociologie politique du legs colonial d'une part, et les travaux en sciences sociales produits sur les DOM d'autre part, cette sociologie se veut être une contribution aux réflexions contemporaines sur le postcolonial en France. Pour ce faire, j'insiste en particulier sur l'impératif de délimiter une unité de mesure du postcolonial et plus encore d'en spécifier rigoureusement les indicateurs d'objectivation. Contre une lecture totalisante et/ou substantialiste du legs colonial, il s'agit de mesurer, dans *le temps* et dans *l'espace social et politique*, les continuités comme les ruptures avec le fait colonial. Ainsi, dans les DOM, la situation postcoloniale est-elle fondamentalement dynamique, plus ou moins prononcée selon le degré de transformation et d'intégration nationale. Un des indicateurs les plus explicites d'une certaine forme de continuité entre le régime colonial et celui qui régit les DOM est sans conteste la reconduction d'une exceptionnalité juridique qui a longtemps circonscrit la citoyenneté sociale Outre-mer. Dans les quatre « vieilles colonies », l'égalité de droits n'a réellement été obtenue qu'au début des années 2000, soit plus de cinquante ans après l'accès à l'égalité politique. De la même manière, les politiques économiques, éducatives et d'ingénierie démographique mises en œuvre dans les DOM ont

durablement participé de la reproduction d'un ordre social inégalitaire marqué par des niveaux de chômage et de pauvreté sans commune mesure avec ceux observés en métropole.

Ce tableau, commun à l'ensemble des DOM, est aussi à l'origine de nouvelles conflictualités sociales. Pour ne citer que les mouvements sociaux d'une grande ampleur : janvier-mars 2009 aux Antilles, février 2009 à La Réunion, octobre-novembre 2011 à Mayotte, mars-avril 2017 en Guyane, février-avril 2018 à Mayotte, novembre-décembre 2018 à La Réunion. Si les mots d'ordre sont pluriels (coût de la vie et pouvoir d'achat, chômage, pauvreté, insécurité, etc.), deux messages et deux ordres de revendications se dégagent à chaque fois. En premier lieu, c'est bel et bien la reconduction d'une relation asymétrique entre le centre et ses marges et celle d'une colonialité du pouvoir dans les rapports sociaux de production qui effleurent souvent les débats. Ensuite, on note combien dans ces territoires la question sociale renvoie invariablement à la promesse égalitaire et républicaine de la départementalisation.

De manière plus marginale, une partie de mes travaux traite de la question sociale en France métropolitaine, c'est-à-dire de la transformation et de la fragilisation contemporaines du modèle d'intégration par le travail salarié. Cette question est également au cœur de mes activités pédagogiques en qualité d'enseignant et de responsable d'une Licence professionnelle formant aux métiers de l'insertion. Si la question du lien social et des supports d'intégration est un objet de recherche majeur de la sociologie française, elle revêt aussi des enjeux importants du côté de l'action publique. Consacrée aux modalités de transmission de la discipline, la seconde partie du mémoire présente plus avant la manière dont je pense les liens entre sciences sociales et professionnalisation de l'intervention sociale.

Vol. II – Gouverner les marges. Fragmentations et (dé)régulations sociales à Mayotte (256 p.)

Ancienne colonie de l'Empire français (1841-1946), l'île de Mayotte est devenue le 31 mars 2011 le 101^e département et 5^e département d'Outre-mer (DOM). Dix ans après, l'île offre le tableau d'une société des plus fragmentées. La pauvreté y est endémique, les inégalités se creusent, l'insécurité civile est croissante et la pression migratoire reste très élevée. Alors que le sens commun attribue tous les maux de l'île à la présence des populations immigrées originaires des îles comoriennes voisines, nous proposons ici une autre grille de lecture en interrogeant les effets mêmes de la départementalisation sur l'organisation et la structure sociales locales. Définie sous l'angle d'une relation de pouvoir politique et idéologique entre deux sociétés placées dans un rapport d'inégalité, la gouvernance mise en œuvre à Mayotte (re)produit en effet sa part de violence en dessinant de nouvelles divisions sociales et régionales d'une part, et en provoquant des discontinuités brutales sous l'effet d'une mise aux normes françaises de la société locale d'autre part. Cette perspective de recherche nous a conduit à élaborer un cadre conceptuel susceptible de définir, à la fois, la nature du lien politique ainsi reconduit entre le centre et ses marges ultramarines et la manière dont cette gouvernance produit invariablement les mêmes effets sociaux. Pour ce faire, nous avons emprunté trois directions successives qui sont autant d'étapes de la construction de notre objet.

Gouverner les marges : penser la départementalisation comme une situation postcoloniale

La première, qui à notre sens s'avère particulièrement féconde pour repenser la singularité des DOM dans l'espace national, renvoie à la notion de situation coloniale théorisée par G. Balandier (1951). Définie sous l'angle d'une totalité politique, dynamique et conflictuelle, cette situation ne peut être saisie qu'en rendant compte des jeux de relations, de domination et de dépendance qui s'exercent entre deux sociétés radicalement hétérogènes placées dans un rapport d'inégalité. La conclusion dégagée par l'auteur, et qui fera l'objet de prolongements ultérieurs dans une sociologie de la dépendance et du sous-développement, renvoie à la nécessité d'approcher les sociétés colonisées et bientôt décolonisées dans une perspective nécessairement systémique et relationnelle qui rend compte de la permanence de relations inégalitaires entre sociétés globales, des dynamiques sociales à l'œuvre et plus particulièrement ici du processus d'expansion économique et idéologique du centre vers les périphéries, de leurs effets sur la formation des classes sociales et le creusement des inégalités, des bouleversements sociaux, politiques et culturels ainsi engendrés et des conflits qui s'y rapportent. Une étude des sociétés décolonisées ne peut faire l'économie d'une sociologie historique du politique qui interroge tout autant la singularité de chaque

situation coloniale et la nature et le périmètre singuliers de ses legs en fonction notamment des liens conservés (et transfigurés) avec la puissance coloniale (Bayart et Bertrand, 2006).

La question des legs coloniaux figure très justement au cœur du projet critique des études postcoloniales. Un tour d'horizon de ce courant de recherche pluridisciplinaire nous a conduit à en relever les différents apports et limites. Nous avons insisté en particulier sur l'impératif de dépasser l'horizon déconstructionniste de la pensée postcoloniale pour engager un travail d'objectivation sociologique de cet héritage. Par bien des aspects en effet, le travail de déconstruction des dispositifs de savoir-pouvoir de l'Occident qui permet de lire les fondements idéologiques de la domination coloniale et postcoloniale est excessivement totalisant (Cooper, 2005), de même qu'il laisse quelque peu dans l'ombre la question pourtant centrale ici de l'objectivation des formes cristallisées de domination ainsi reconduites. Une des difficultés d'importation de la question postcoloniale en France aura précisément résidé dans la trop grande considération qu'elle porte, sous la forme d'un présupposé plus que d'une preuve étayée, au continuum des positions de classe et de race et à la transfiguration d'un « racisme colonial » qui en serait au fondement (Saada, 2006 ; Sibeud, 2020). À une échelle plus large du débat public, la question postcoloniale est venue interroger a minima les fondements idéologiques du nationalisme universaliste et d'une égalité républicaine régulièrement mise en doute par des faits objectifs de discrimination. C'est précisément par cette entrée de l'égalité républicaine que nous avons proposé de déplacer le regard vers un autre pan du postcolonial en France trop peu abordé et pourtant essentiel à notre sens, sinon le plus évident, à savoir celui qui se loge dans le lien politique reconduit entre l'ancienne métropole impériale et ses marges ultramarines.

Le troisième temps de la construction de notre objet s'est centré sur une analyse du devenir social, politique et économique des quatre « vieilles colonies », de leur accès au statut de département en 1946 jusqu'à aujourd'hui. Convoquant tour à tour des travaux issus de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire, du droit et des sciences politiques, nous nous sommes efforcés de définir et de dessiner les multiples contours de la situation postcoloniale Outre-mer entendue – en écho à la définition de la situation coloniale – comme une relation de pouvoir politique, économique et idéologique entre deux sociétés placées dans un rapport d'inégalité. Ce détour ultramarin, qui avait vocation à mettre en perspective la relative similitude des trajectoires départementales Outre-mer, permet ainsi de dessiner en creux la voie politique, juridique, sociale et économique empruntée aujourd'hui par Mayotte. Cette sociologie politique qui s'est efforcée de reconstruire le schème de la gouvernance Outre-mer est suivie d'une sociologie historique qui restitue la singularité de Mayotte et plus particulièrement ici son histoire coloniale et postcoloniale et le lien ainsi entretenu avec la France.

De la colonie au département : une sociologie politique de « Mayotte française »

De cette histoire, qui démarre en 1841 sous la forme d'un traité de cession signé par le sultan Andriantsouli, on retient en premier lieu la fabrique mémorielle qui a été produite a posteriori à l'endroit d'une France qui aurait été dans le même temps coloniale, émancipatrice et protectrice. Ce mythe fondateur a pris de l'ampleur au sortir du régime colonial lorsque les élites mahoraises, craignant une domination de la Grande Comore et d'Anjouan, ont refusé la voie indépendantiste qui se dessinait alors à l'échelle du territoire autonome des Comores (Idriss, 2018). La demande de départementalisation, qui est exprimée dès 1958 et qui saturera la vie politique locale durant les cinq décennies suivantes, ne saurait être appréciée à sa juste valeur sans avoir à l'esprit la visée séparatiste qui la motive au premier chef. L'enjeu politique attaché à cette demande et la dureté du combat entre pro-départementalistes et pro-indépendantistes ont relégué au second plan une question pourtant essentielle : celle de l'assimilation et de ses effets dans une société bantoue-islamique régie alors selon d'autres normes sociales, juridiques, culturelles et religieuses (Blanchy, 1990).

Dès les années 2000, et en vue de préparer une départementalisation prévue à l'horizon 2010, l'État engage toute une série de réformes juridiques visant à rapprocher l'île du droit commun. Une « politique de rattrapage » est également engagée sur le plan économique, social, éducatif et sanitaire selon le même schéma de gouvernance que celui observé historiquement dans les DOM. Il en résulte, globalement, les mêmes effets en termes de production et de reconfiguration des inégalités : une citoyenneté sociale minorée, une diffusion sélective du capital culturel qui informe des usages et des effets différenciés de l'assimilation, un développement économique exogène qui a pour effet de durcir les inégalités de classe,

de produire du chômage et de nouvelles formes de pauvreté. Enfin, un des effets plus singuliers de la départementalisation de Mayotte réside dans la production d'une frontière politique et économique qui redessine tout à la fois les pratiques migratoires à l'échelle de l'archipel et les rapports sociaux entre citoyens et étrangers sur le sol mahorais. Nos enquêtes ethnographiques ont alors cherché à mettre en tension les effets structurels de l'assimilation en termes de recomposition des frontières sociales et les stratégies déployées par les acteurs à l'intérieur de cet ordre social recomposé. Centrées sur les strates inférieures de l'espace social, elles ont successivement porté sur la construction et la régulation sociale de la pauvreté féminine, la production politique des frontières (juridiques, sociales et économiques) puis, enfin, les vulnérabilités et déviances juvéniles.

La pauvreté et sa régulation au prisme du genre : État, marché et économie morale

Les mesures d'assimilation mises en œuvre à Mayotte au cours des deux dernières décennies ont participé d'une transformation des rapports de genre. L'accès prolongé des filles à la scolarisation, l'égalité juridique hommes-femmes, l'accroissement de l'activité féminine et l'introduction de droits inédits ont bousculé les rapports traditionnels de dépendance. Ces perspectives d'émancipation féminine sont cependant très inégales en fonction des générations et du milieu social observé. Les femmes qui ont été non ou faiblement scolarisées (et elles sont nombreuses) ont moins d'opportunités que leurs homologues diplômées pour s'affranchir des rapports de genre et de dépendance. Étant à la tête d'un foyer matrifocal qui abrite parfois trois générations, elles font face, par ailleurs, à une monétarisation croissante des échanges qui accroît leur risque de pauvreté.

Lorsqu'elles font la démarche de recourir aux quelques revenus sociaux nouvellement distribués, les femmes témoignent d'une volonté de s'affranchir des situations de dépendance économique qu'elles ont vécues jusqu'alors et qui, bien souvent, les ont fragilisées dans leurs obligations et leur économie familiales, qui plus est dans un contexte de forte instabilité des unions conjugales. Le recours aux revenus d'assistance – qui est perçu comme un statut dégradant sinon comme un comportement amoral dans les sociétés fondées sur une économie de marché – s'inscrit ici dans une économie morale tout à fait honorable qui oblige les mères de famille à trouver les ressources nécessaires pour élever leurs enfants. La faiblesse de ces revenus, les difficultés techniques et/ou cognitives parfois rencontrées dans le recours au droit et les faibles perspectives d'accès à l'emploi salarié ne leur permettent cependant pas de s'affranchir totalement des rapports de genre et de dépendance. Ainsi, les revenus sociaux ne se substituent que partiellement aux ressources tirées d'une économie agraire d'autosubsistance et/ou aux transferts privés. Pour les femmes plus âgées, les rapports de dépendance sont davantage intégrés. La prise en charge des mères de famille par les enfants adultes symbolise leur réussite sociale et leur accès à un nouveau statut : celui d'une mère accomplie qui a donné pour ses enfants et qui reçoit aujourd'hui leur contre-don. Aux obligations morales qui conduisent les femmes plus jeunes à chercher des ressources pour leurs enfants se substitue ici un comportement inverse qui signe un autre pan de l'économie morale familiale et une inversion des rapports de dépendance. On note, au final, combien la régulation de la pauvreté féminine s'appuie moins sur l'action publique que sur les régimes d'obligations privés. À Mayotte, comme dans bien d'autres pays du Sud, la régulation sociale de la pauvreté tient à l'économie morale inscrite dans des rapports sociaux de dépendance et de solidarité davantage qu'à une économie redistributive fondée sur une seule logique libérale (Ferguson, 2015). La survie de toute une partie de la population ne repose, en soi, ni sur les revenus d'assistance, ni sur ceux du marché.

La fabrique des frontières et leur mise à l'épreuve

Une autre manière d'interroger les effets de l'assimilation réside dans l'analyse des politiques migratoires. On note, en premier lieu, combien l'intégration de Mayotte à La République française est allée de pair avec une production plus prononcée de la frontière, de la « clandestinité » et de l'altérité à l'endroit des ressortissants comoriens. Avec, en moyenne, 20 000 expulsions par an, la politique migratoire mise en œuvre à Mayotte présente tous les traits du biopouvoir décrit par Michel Foucault (1997) ou plus encore de ce qu'Achille Mbembe (2006) nomme la nécropolitique, c'est-à-dire l'exercice d'un pouvoir souverain basé sur des ontologies différentielles et une relation d'inimitié à l'endroit des non-citoyens (migrants, réfugiés, etc.). Dans le cas présent, et en écho aux centaines de naufrages et aux milliers de morts enregistrés depuis l'instauration du visa « Balladur » en 1995, la défense de la frontière

présente un intérêt supérieur à la défense de la vie. La démultiplication des mesures de contrôle, de répression et d'insécurisation des étrangers en situation irrégulière (ESI) présents à Mayotte produit une frontière de l'intérieur qui est aussi une autre manière de rassurer les Mahorais quant à leur citoyenneté. Celle-ci est certes imparfaite et minorée, mais elle prend de la valeur dès lors que l'on considère la situation sociale, économique et juridique des étrangers. En parallèle d'une politique du chiffre en matière de reconduites à la frontière, différentes pratiques s'attachent ainsi à précariser la situation sociale et juridique des étrangers en les maintenant dans un infra droit, sinon même dans leur « clandestinité » en obstruant les demandes de titres de séjour.

Compte tenu du différentiel économique qui se creuse entre Mayotte et les Comores, les efforts démultipliés de l'État pour enrayer la pression migratoire ont assez peu d'effets. La part des étrangers dans la population totale (48 % en 2017) est croissante depuis une vingtaine d'années et alimente la peur d'un renversement démographique. Alors que l'État justifie le report de l'égalité nationale en brandissant le spectre de « l'appel d'air », beaucoup associent dès lors la figure de « l'Anjouanais sans-papier » au mal-développement de l'île. La frontière politique qui sépare Mayotte des autres îles de l'archipel est réifiée par certaines franges de la population en une frontière « ethnique » : la perspective d'une assimilation pleine et entière suppose ici de construire une altérité nouvelle vis-à-vis du voisin comorien. La production politique de la frontière et son appropriation dans la société civile va de pair avec un travail d'ordonnement de la population (Wimmer, 2013) qui renverse ici les termes du proche et du lointain.

Ce processus d'altérisation se heurte pourtant à une réalité sociale plus complexe. Par-delà les frontières de la nation, les Mahorais et les étrangers comoriens partagent en effet une même base linguistique, une même culture et une même religion au fondement des normes morales et sociales locales. Les logiques d'alliance observées sur le marché matrimonial sont, sur ce point, emblématiques de la construction sociale des frontières nationales et « ethniques » (Barth, 1969). Sur ce marché, l'étranger redevient un semblable. De la même manière, on observe des relations d'interdépendance entre français et étrangers sur le marché du travail informel ou dans les réseaux localisés d'accès à des positions de pouvoir et de notabilité. Si ces relations sociales ne font que prolonger celles qui ont toujours eu cours à l'échelle d'un archipel façonné par la circulation de ses habitants et les mariages inter-îles, elles ne sauraient être analysées indépendamment des nouvelles divisions sociales construites autour de l'érection d'une frontière à la fois politique, juridique et économique. De leur côté, les étrangers ne sont pas sans ressources. Mobilisant tout à la fois le droit et les règles inscrites dans l'ordre social endogène, ils mettent en place tout un ensemble de stratégies infrapolitiques (Scott, 1992) pour s'insérer dans le tissu social et devenir ainsi moins étrangers. Si les immigrés comoriens cherchent à se faire une place dans le corps social, le fait est qu'ils rencontrent un certain nombre d'opportunités pour y parvenir. Ainsi se dévoile toute l'ambivalence de la société mahoraise vis-à-vis de la composante étrangère de sa population et d'une extranéité qui, de fait, est à géométrie variable selon les échelles d'observation du ou de la politique.

Vulnérabilités et déviances juvéniles

L'analyse des trajectoires, des vulnérabilités et des déviances juvéniles nous aura conduit à questionner plus avant les phénomènes d'exclusion et de désorganisation sociale. Étudier la déviance juvénile à Mayotte revient à poser la question de l'intégration de la jeunesse dans une double perspective. D'un côté, beaucoup d'entre eux sont voués à vivre dans les marges de la société du fait de leur exclusion juridique et/ou économique. De l'autre, les transformations de la socialisation juvénile et des rapports entre classes d'âge ont eu pour effet d'affaiblir les modes de régulation qui concouraient hier à l'érection d'une société intégrée. Sur le premier point, on note combien la jeunesse mahoraise se présente comme un groupe social fortement hétérogène et inégalitaire. Deux principes de division sont à l'œuvre et se recoupent en partie. Le premier s'appuie sur la nationalité et les effets sociaux des politiques migratoires répressives. Les processus de stigmatisation et de domination totale dont font l'expérience les enfants d'immigrés et de « sans-papiers » les conduisent à intégrer le label de surnuméraire qui leur est renvoyé (Becker, 1963). Celui-ci a pour effet de fédérer des jeunes stigmatisés et de nourrir, au fil du temps, leur motivation déviante. À l'enjeu de survie économique qui détermine les pratiques délinquantes s'ajoute, ici, une volonté forte et explicite de retournement de la violence vis-à-vis d'une société et d'une nation jugées hostiles. Le second principe de division de la jeunesse renvoie aux politiques éducatives et de mobilité mises en œuvre par l'État avec, d'un côté, des *jeunes qui partent* et, de l'autre, des *jeunes qui*

restent. Les premiers quittent Mayotte pour poursuivre leurs études et/ou trouver du travail dans d'autres départements français. Les seconds, dont une bonne part sont déscolarisés et faiblement diplômés, sont contraints de rester à Mayotte où ils partagent une expérience collective de chômage et de « galère » présentée comme le support d'une délinquance de survie et/ou d'oisiveté.

Les analyses en termes d'anomie et de désorganisation sociale ont fait apparaître, pour leur part, le passage d'une *société communautaire* à une *société d'individus* et, dans ce cadre, la juxtaposition de deux systèmes institutionnels qui cohabitent, se confrontent, se combinent ou s'opposent selon les scènes sociales observées. De fait, les règles endogènes qui organisaient la socialisation juvénile et les rapports entre classes d'âge ont perdu de leur force tandis que les nouvelles institutions exogènes liée à l'assimilation sont inégalement intégrées selon les générations et les milieux sociaux. Ainsi se dessine le tableau d'une société faiblement intégrée, dépossédée de ses règles et de son organisation, et dont la déviance juvénile semble être l'un des symptômes les plus prégnants. Cette lecture sociologique et politique d'une société en partie dépossédée d'elle-même est partagée par un certain nombre d'acteurs (élus, militants associatifs, cadis, etc.) qui en appellent à un retour du collectif et de ses règles pour (re)prendre part à la production de la société.

Au terme de cette recherche, on note rétrospectivement l'intérêt de saisir la départementalisation comme une totalité politique et dynamique qui place deux sociétés hétérogènes et inégales en interaction et en conflit. Trois propriétés de cette totalité méritent ainsi d'être relevées tant elles préfigurent du devenir de Mayotte et, précédemment, de celui des quatre DOM historiques : la gouvernementalité du centre vis-à-vis de ses marges, ses effets sur la matérialité des sociétés gouvernées et les dynamiques inégalitaires et conflictuelles à l'œuvre. La *mise en ordre* et la *mise aux normes* françaises de la société locale participe des fragmentations contemporaines, appréhendées ici au sens des structures objectives et des formes de (dé)régulations sociales produites sous l'effet de l'assimilation.

Vol. III – Recueil de travaux (247 p.)

Les articles (14) et chapitres d'ouvrages (4) présentés dans le volume III sont classés en quatre rubriques :

Sociologie des Outre-mer

- 1) « Les trois âges de la pauvreté postcoloniale : intégrée, assistée, contestée », in Duvoux N., Rodriguez J. (éd.), « Pauvretés », *Communications*, EHESS, n° 98, 2016, p. 23-35.
- 2) « Des inégalités aux mobilités Outre-mer : une sociologie des migrations dans la France de l'océan Indien (Mayotte, La Réunion), in Vitale P. (dir.), *Mobilités ultramarines*, Paris, éditions des Archives contemporaines, 2014, p. 95-117.

Sociologie de Mayotte

- 3) « La régulation sociale de la pauvreté féminine à Mayotte. Une sociologie de la recomposition des rapports de solidarité au prisme du genre », *Carnets de Recherches de l'océan Indien*, n° 5, 2020, p. 21-36.
- 4) « Des frontières à géométrie variable : une sociologie des alliances objectives entre citoyens français et étrangers comoriens à Mayotte », in Arnold M., Duboin C., Misrahi-Barak J. (dir.), *Borders and ecotones in the Indian ocean*, Montpellier, PULM, 2020, p. 171-185.
- 5) « Une jeunesse en insécurité », *Plein Droit, Revue du GISTI*, dossier « Mayotte à la dérive », n° 120, 2019, p. 32-35.
- 6) « Mayotte : de quoi la violence est-elle le nom ? », *Plein Droit, Revue du GISTI*, dossier « Mayotte à la dérive », n° 120, 2019, p. 12-15. Co-écrit avec S. Blanchy, D. Riccio et J. Sakoyan.

7) « Conditions de vie, pauvreté et protection sociale à Mayotte : une approche pluridimensionnelle des inégalités », *Revue française des affaires sociales*, n° 3, 2014, p. 28-49.

8) « Chômage, pauvreté, inégalités : où en sont les politiques sociales à Mayotte ? », *Informations sociales*, dossier : « Populations d'outre-mer », n° 186, 2014, p. 82-89.

9) « Le 101^e département », *La Vie des idées*, 8 mai 2012, 14 p.

Sociologie de La Réunion

10) « Pauvreté et inégalités de classe à La Réunion. Le poids de l'héritage historique », in Berger L., Blanchy S. (éd.), « Altérités, inégalités et mobilités dans les îles de l'océan Indien », *Études rurales*, EHESS, n° 194, 2014, p. 173-189.

11) « Le chômage de masse à La Réunion revisité au prisme des *jeunesses* réunionnaises », *Diversité*, Canopé éditions, n° 178, 2014, p. 129-135.

12) « Politique sociale et société créole : une sociologie des effets du RMI à La Réunion », *Politiques sociales et familiales*, dossier : « Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM », n° 106, décembre 2011, p. 39-48.

13) « Penser la France autrement : introduction à la sociologie de La Réunion », in Le Gall D., Roinsard N. (dir.), *Chroniques d'une autre France : La Réunion. Genres de vie et intimités créoles*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sociologies et environnement », 2010, p. 7-17. Co-écrit avec D. Le Gall.

14) « Un avenir incertain. Socialisation, formation et perspectives d'emploi des jeunes à La Réunion », in Vitale P. (éd.), « L'île de la Réunion : regards contemporains », *Faire Savoirs*, n° 7, 2008, p. 47-54.

15) « La promotion de l'environnement à La Réunion : pratiques associatives et enjeux politiques autour d'un gisement d'emplois », e-revue *Développement Durable & Territoires*, Dossier n° 5, « Économie plurielle, responsabilité sociétale et développement durable », mars 2006, 14 p.

Sociologie du travail et de l'emploi

16) « Les transformations de l'intégration par l'emploi. Regards croisés : France métropolitaine – île de La Réunion », *Sociologie du travail*, n° 48(2), 2006, p. 159-174.

17) « Entrer aux Chantiers : les transformations de la socialisation professionnelle et des rapports intergénérationnels aux Chantiers de l'Atlantique (1950-2005) », *Sociologie du travail*, n° 54(2), 2012, p. 197-216.

18) « Enjeux premiers, effets seconds. Les politiques d'insertion et la fragilisation de la condition salariale », in Balzani B., Capdevielle P. (dir.), *Études sur l'insertion. Notions et dispositifs*, Nancy, PUN, coll. « Salariat et transformations sociales », 2017, p. 245-271.